

Le 04/05/2016

## Comité Technique extraordinaire de l'UJM du 31 mai 2016

### *Notes de vos élus FO*

- > Réorganisation des services à l'IUT ..... 1
- > Nouvelle extension des horaires des bibliothèques ..... 2

Ce CT extraordinaire était convoqué à la suite du vote négatif à l'unanimité de l'ensemble des représentants du personnel (élus à titre syndical) du CT du 2 mai 2016 : un tel vote entraîne en effet la nécessité de convoquer à nouveau un CT.

Ce vote avait été émis à propos de la réorganisation des services scolarité et formation continue à l'IUT de St-Étienne, fondus en un « service de formations et entreprises ».

#### **> Réorganisation des services à l'IUT**

A propos de cette réorganisation une motion des représentants du SNPTES est lue en début de séance. Ils refusent que le CT comme le CHSCT soient dépouillés de leurs prérogatives et demandent que le CHSCT soit saisi.

*Commentaire FO : nous ne pouvons que rejoindre les élus SNPTES sur ce point. Nous n'avons pas quitté la séance car nous avons prévu avec la FERC-SUP CGT d'interpeller la présidente sur la question des extensions horaires des bibliothèques (voir ci-après).*

Une nouvelle présentation de cette réorganisation est faite. Des attributions relatives à la formation continue ont été injectées dans des fiches de postes scolarité, et inversement. Des « résistances au changement » sont apparues. Une fiche de poste au moins a subi une profonde modification.

*Commentaire FO : une des raisons du vote contre du 2 mai était que cette réorganisation était présentée au CT après sa réalisation et non avant. Les remarques faites lors de la nouvelle présentation n'induisent guère à penser que cette réorganisation se soit faite de manière très fluide.*

Avec la FERC-SUP CGT, le SNPREES-FO 42 demande que cette réorganisation soit soumise au CHSCT.

-> Il est convenu avec la présidence que le sujet sera inclus prioritairement dans le planning de visites qui existe déjà et doit être soumis prochainement au CHSCT.

*Vote : contre, à l'unanimité des présents.*

## > Nouvelle extension des horaires des bibliothèques

\* Le SNPREES FO 42 et la FERC SUP CGT ont interpellé en marge du CT sur la nouvelle extension horaire des bibliothèques.

La question posée était : « Qu'envisagez-vous de faire à propos de l'extension des horaires des BU ? »

-> Réponse de la présidente : regret qu'il ne puisse y avoir dialogue. Elle n'a pas compris l'absence des personnels lors de la réunion informelle qu'elle avait proposée le 24 mai. Pourquoi refuser le plan, refuser de discuter ?

\* Le SNPREES-FO 42 a rappelé que ceci venait dans un contexte : plan « bibliothèques ouvertes » annoncé depuis un certain temps, discussions internes aux BU de l'UJM, avec des groupes de travail et des « scénarios », motion-pétition du 31 mars refusant toute nouvelle extension des horaires, délégation avec des personnels des BU pour porter cette motion et échanger (ce qui a été fait), réponse de la présidente que la discussion pouvait être menée hors du plan « bibliothèques ouvertes », annonce unilatérale par la présidente, dans son « bilan des six mois », que l'UJM répondait au plan « bibliothèques ouvertes », enfin opération de maintien d'étudiants dans la BU Tréfilerie le 17 mai.

Nous rappelons que vous pouvez toujours signer la pétition des personnels jointe à ce mail, ou la signer en ligne, ici :

<http://loire.enseignement.free.fr/spip.php?article1>

###